

# Compte-rendu du CHSCT-D14 du mardi 8 juin 2021

Le 8 juin 2021 s'est tenu le dernier CHSCT-D14 de l'année scolaire.

Malgré la crise sanitaire, ni la médecine de prévention, ni la médecin conseillère technique de la Rectrice, ni la psychologue du travail, ni la conseillère de prévention départementale, ni la référente Ressources Humaines de proximité n'étaient présentes.

De nombreux points ont été abordés parmi lesquels :

⇒ **les nombreux signalements dans le RSST (Registre Santé Sécurité au Travail).**

Les représentants syndicaux membres du CHSCTD ont interrogé l'administration sur l'accompagnement médical / psychologique / social / législatif proposé à chaque collègue ayant fait un signalement, ainsi que sur le suivi apporté à chaque situation.

⇒ **la mise en place des autotests dans le département.**

La Secrétaire Générale nous a appris le recrutement de 33 médiateurs LAC (Lutte Anti Covid) pour le département, soit 1 LAC par lycée, pour la mise en place des autotests et pour venir en appui des directeurs/trices du 1er degré pour les tests salivaires. Ils ont été recrutés fin mai pour commencer à la fin de la 1ère semaine de juin, jusque juillet, à raison de 35h/sem. Ils sont étalés géographiquement et couvrent vraiment tout le département.

⇒ **le signalement pour Danger Grave et Imminent rédigé au lycée professionnel**

**J.Verne de Mondeville suite à l'usage d'une arme par un élève.**

Suite au refus de la Rectrice de traiter ce signalement au niveau du CHSCT Académique en dépit de la demande des membres des représentants syndicaux, un courrier avait été adressé au Président de la Région Normandie, Hervé Morin. Nous avons appris lors du CHSCTD qu'une « enquête à 360 » aurait lieu au lycée les 14, 15 et 16 juin avec 3 Inspecteurs dépêchés par l'IGÉSR (Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche).

⇒ **la 2<sup>ème</sup> dose de vaccination des personnels convoqués pour faire passer des examens.**

Nous avons dénoncé la situation des collègues ayant pris rendez-vous pour leur 2<sup>ème</sup> dose de vaccin sur temps personnel et qui ont reçu une convocation pour faire passer des examens, à qui la DEC demande de modifier la date prévue pour leur 2<sup>ème</sup> injection. D'une part nous avons rappelé à la Secrétaire Générale qu'il est très difficile de modifier la date de 2<sup>ème</sup> injection car tous les créneaux sont prévus de longue date, d'autant plus quand on s'éloigne de Caen. D'autre part nous avons souligné le caractère contraire de cette injonction par rapport aux textes qui prévoient la possibilité d'avoir une ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour se faire vacciner sur temps de travail.

⇒ **L'absence de communication aux personnels vulnérables qui étaient placés en ASA jusqu'au 31 mai.**

Nous avons cette fois encore été interpellés par des collègues inquiets face à l'inconnu. Plus grave : certains collègues nous appellent car ils subissent des pressions de leur IEN pour retourner au travail. La Secrétaire Générale nous a répondu qu'il n'y avait pourtant aucun changement pour les personnels en ASA ; il a été demandé aux IEN d'attendre les instructions.

Pour finir les représentants syndicaux membres du CHSCTD ont choisi les thématiques des **trois visites annuelles prévues en 2021-2022**. Une quatrième aura peut-être lieu pour récupérer les visites qui n'ont pas pu se dérouler cette année. Le CHSCTD se rendra donc dans différents établissements et rencontrera des personnels afin de travailler sur :

- les conditions d'hygiène et les conditions sanitaires des écoles pour les usagers et les personnels de l'Education Nationale (mardi 21 septembre 2021).
- les conditions de travail des infirmières conseillères de santé au sein de l'Éducation nationale (jeudi 13 janvier 2022).
- les conditions de travail des personnels au sein d'un service de remplacement de la DSSEN et au sein d'un secrétariat de circonscription de la DSSEN (date à venir).
- les conditions de travail des AED (date à venir).